# Procès-verbal du Conseil Municipal

#### Commune de SAINT-BONNET

# SÉANCE du 16 février 2023

## Date de convocation: 9 février 2023

## L'an deux mil vingt trois, le seize février à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine POURTAU, le Maire.

<u>Présents</u>: Mme Sandrine POURTAU, M. Éric ROBIN, Mme Adeline GILBERT, Mme Viviane RAINAUD, M. MANDIN Michel, Mme BUREAU Angélique, Mme Stéphanie IDIER, Mme PERES Marie-Claire, M. Yoann FRÉMONDIÈRE-DELÉTOILE

Absents: M. BARREAU Kévin

Secrétaire de séance: Mme Adeline GILBERT

Date de convocation: 9 février 2023

<u>Membres</u> → en exercice: 10 Présents: 9 Votants: 9 Pouvoirs: 0

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le président de séance aborde l'ordre du jour. Les votes portent sur 9 voix.

### OBJET: Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 12 janvier 2023

Madame le Maire présente le procès-verbal du dernier conseil municipal du 12 janvier 2023. Le conseil municipal approuve le procès-verbal présenté.

Adoptée à l'unanimité

# OBJET : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que conformément au 2° alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade (1). Il peut varier entre 0 et 100%.

Vu l'avis du Comité Technique réuni le 14/11/2022,

Madame le Maire propose à l'assemblée de fixer les ratios d'avancement de grade pour la collectivité comme suit :

CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
С	Adjoint Administratif territorial	Adjoint Administratif territorial	Adjoint Administratif territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	100 %
С	Adjoint Administratif territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint Administratif territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint Administratif territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
С	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial 2ème classe	100 %
С	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise principal	100 %

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE: d'adopter les ratios ainsi proposés,

ADOPTÉ:

à 8 voix pour à 0 voix contre à 1 abstention

## OBJET: Création d'un poste d'agent de maîtrise principal territorial

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi 83-624 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonctionpublique territoriale

VU la loi 2007- 209 relative à la fonction publique territoriale,

VU le décret 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents demaîtrises territoriaux

VU la délibération du conseil municipal en date du 23/01/2023 fixant les ratios des promus-promouvables au sein de la collectivité,

VU le tableau des effectifs de la collectivité,

CONSIDERANT la liste d'aptitude du centre de gestion de Charente du 5 janvier 2023 des candidats promouvables par voie de promotion interne pour l'année 2023 dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise principaux territoriaux,

CONSIDERANT que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné,

Il est proposé au conseil municipal:

- de créer un poste d'agent de maîtrise principal territorial à temps complet ;
- de procéder, parallèlement à cette création de poste, à la suppression d'un poste d'agent de maîtrise ;
- dire que les crédits nécessaires ont été prévus au budget 2023.

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**: d'adopter les ratios ainsi proposés,

ADOPTÉ:

à 8 voix pour à 0 voix contre à 1 abstention

# Objet : Attribution du logement et montant du loyer et des charges du logement communal « 6 rue de chez Raby »

Madame le Maire expose au Conseil municipal que la locataire, a quitté le logement communal situé « 6 rue de Chez Raby » le 31/01/2023.

Le logement étant libre, une demande de location a été déposée par Madame LAFFON Wendy

La location prendrait effet à partir du 18/02/2023 sous les conditions suivantes :

• Caution d'un mois : 390.00 €

• Loyer de base avec garage : 4 680 € € annuels soit, 390,00€ par mois

# AVANCES sur CHARGES qui donnent lieu à régularisation annuelle :

Ordures Ménagères :

8,75 €

Chauffage bois:

60.00 €

TOTAL LOYERS + CHARGES =

458,75 €

# Le CONSEIL MUNICIPAL de la commune de SAINT-BONNET, DÉCIDE à l'unanimité :

→ DE LOUER le logement communal situé « 6 rue de Chez Raby » à Madame LAFFON Wendy à partir du 18/02/2023 dans les conditions ci-dessus énoncées et au prorata pour les 14 jours de Février 2023, soit :

du 18/02/2023 au 28/02/2023

soit 14 / 28ème du loyer + charges = 195.00 + 34.38 = 229.38 €

- → D'AUTORISER le maire à signer tous les documents se référant à ce dossier
- → DE JOINDRE à la présente délibération le contrat dûment signé par les 2 parties.

# <u>OBJET</u>: Achat de panneaux des naissances des enfants de la commune et le changement d'un panneau de rue erroné

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient d'acheter des panneaux pour les naissances de 2019-2020-2021-2022 des enfants de la commune.

Madame le Maire présente le devis de notre fournisseur habituel.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- → VALIDE le devis présenté par Madame le Maire de l'entreprise COMAT ET VALCO pour un montant de 739.68 € TTC
- → AUTORISE Madame le maire à signer tous les documents se référant à ce dossier

# OBJET : Approbation du Compte de Gestion du comptable de la Trésorerie Municipale de Barbezieux pour l'exercice 2022 du « S.P.I.C chaufferie bois » de la commune de SAINT-BONNET

Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

En application des dispositions des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le Compte de Gestion du comptable qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

Le vote de l'arrêté des Comptes de Gestion du comptable public doit intervenir préalablement au vote du Compte Administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

<u>Le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du « S.P.I.C chaufferie bois »</u> de la commune de SAINT-BONNET dressé par le comptable de la Trésorerie Municipale de Barbezieux dont les états II-1 et II-2 sont joints à la délibération.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

En application des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Locales relatifs à la présentation du compte de gestion,

Vu le budget primitif 2022,

Vu le Compte de Gestion du budget « S.P.I.C chaufferie bois » de la commune de SAINT-BONNET dressé par Monsieur PEZÉ François, comptable de la Trésorerie Municipale de Barbezieux,

Après s'être assuré que Monsieur PEZÉ François, de la Trésorerie Municipale de Barbezieux a repris dans ses écritures les résultats reportés ; le montant de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés,

Considérant que les comptes établis pour l'exercice 2022 par le comptable de la Trésorerie Principale de Barbezieux n'appellent qu'aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE à l'unanimité :

- D'ARRÊTER ledit compte de Gestion du comptable pour l'exercice 2022
- D'AUTORISER Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### OBJET: Compte Administratif 2022 du « S.P.I.C chaufferie bois » de la commune de SAINT-BONNET

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Marie-Claire PÉRÈS délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Sandrine POURTAU, Maire de Saint-Bonnet, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatifs de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : SPIC « chaufferie bois »**

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2022	12 732,42 €	30 643,56 €	43 375,98 €
Recettes 2022	10 649,00 €	32 167,29 €	42 816,29 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	- 2 083,42 €	1 523,73 €	- 559,69 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	- 9 520,13 €	- €	- 9 520,13 €
RESULTAT DE CLOTURE 2022	- 11 603,55 €	1 523,73 €	- 10 079,82 €
RAR	- €	- €	- €
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE			
2022	-11 603,55 €	1 523,73 €	-10 079,82 €

- 2° Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4° Vote 8 POUR et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Madame le Maire ne prend pas part au vote

# OBJET: Affectation du résultat d'exploitation du « S.P.I.C. Chaufferie bois » 2022

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice

2022

Taffectation du résultat d'exploitation de l'exercice

2022

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SECT.FONCT.	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES À RÉALISER 2022 Dépenses	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES À PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
Investissement	- 9 520,13 €		- 11 603.55 €	<b>0</b> €	0 €	- 10 079.82 €
Fonctionnement	0 €	0 €	1 523.73 €	Recettes		0 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU	31 Décembre 2022	0.00 €
Affectation obligatoire: A la couverture d'autofinancement et/ou exécute	r le virement prévu au BP (c/1068)	1 523.73 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionneme Total affecté au c/1068 :		0,00 € - 11 603.55 €
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU Déficit à reporter (ligne 002)	31 décembre 2022	1 523.73 € 0,00 €

# OBJET: Vote du budget primitif 2023 du « S.P.I.C. Chaufferie bois »

Madame le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 du SPIC CHAUFFERIE BOIS qui s'équilibre ainsi :

Doto qui a equinore umar.	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	52 235.00 €	52 235.00 €
Section d'investissement	24 582.95 €	24 582.95 €

Chapitre	Article	Libellé Article	Budget Total 2022	Réalisations 2022	Budget 2023
DEPENS	ES FONC	TIONNEMENT			
11	601	Achats stockés - Matières premières (et fourniture	0,00	0,00	0,00
11	6021	Matières consommables	0,00	0,00	0,00
11	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)	18 500,00	12 934,20	20 500,00
11	6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	0,00	
11	6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	
11	6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	
11	607	Achats de marchandises	3 000,00	3 573,85	3 000,00
11	61558	Autres biens mobiliers	1 200,00	0,00	1 200,00
11	6156	Maintenance	1 000,00	0,00	1 186.27
11	6161	Primes d'assurances/Multirisques	800,00	800,00	800,00
11	6262	Frais de télécommunications	40,00	40,00	40,00
11	627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	
11	635111	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
		TOTAL CHAPITRE 011	24 540,00	17 348,05	28 250,00
12	6411	Salaires, appointements, commissions de base	900,00	900,00	900,00
		TOTAL CHAPITRE 012	900,00	900,00	900,00
22	22	Dépenses imprévues	194,94		0,00
		TOTAL CHAPITRE 022	194,94	0,00	0,00
23	23	Virement à la section d'investissement	11 603,55		12 410,22
		TOTAL CHAPITRE 023	11 603,55	0,00	12 410,22
42	6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations i	10 649,00	10 649,00	10 649,00
		TOTAL CHAPITRE 042	10 649,00	10 649,00	10 649,00
65	658	Charges diverses de gestion courante	50,00		50,00

478 H-19. G		TOTAL CHAPITRE 065	50,00	0,00	50,00
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 747,51	1 746,51	1 499,51
PANET		TOTAL CHAPITRE 066	1 747,51	1 746,51	1 499,51
		TOTAL FONCTIONNEMENT	49 685,00	30 643,56	52 235.00 €

Chapitre	Article	Libellé Article	Budget Total 2022	Réalisations 2022	Budget 2023
RECET	ES FONC	TIONNEMENT			
2	2	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0.00
	S (1)	TOTAL CHAPITRE 02	0,00	0,00	1 523,73
42	Art = 777	Quote-part des subventions d'investissement virée	7 135,00	7 135,00	7 135,00
		TOTAL CHAPITRE 42	7 135,00	7 135,00	7 135,00
70	Art = 701	Ventes de produits finis et intermédiaires	7 500,00	7 862,69	7 800,00
70	Art = 707	Ventes de marchandises	15 000,00	17 168,17	17 250,00
		TOTAL CHAPITRE 70	22 500,00	25 030,86	25 050,00
74	Art = 74	Subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	20 000,00
		TOTAL CHAPITRE 74	20 000,00	0,00	20 000,00
75	Art = 7588	Autres	50,00	1,43	50,00
4676		TOTAL CHAPITRE 75	50,00	1,43	50,00
77	Art = 773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atte	0,00	0,00	0,00
PARKETER STEEL		TOTAL CHAPITRE 77	0,00	0,00	0,00
	TOT	FAL RECETTES FONCTIONNEMENT	49 685,00	32 167,29	52 235.00

Chapitre	Article	Libellé Article	Budget Total 2022	Réalisations 2022	Budget 2023
DEPENS	ES INVES	STISSEMENT			
1	Art = 001	Déficit d'investissement reporté	9 520,13	0,00	11 603,53
erregianis in di Taribi pir li Visc		TOTAL CHAPITRE 001	9 520,13	0,00	11 603,53
20	20	Dépenses imprévues	0,00	0,00	
		TOTAL CHAPITRE 020	0,00	0,00	0,00
41	2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	
		TOTAL CHAPITRE 041	0,00	0,00	0,00
16	1641	Emprunts en euros	5 597,42	5 597,40	5 844,42
		TOTAL CHAPITRE 016	5 597,42	5 597,40	5 844,42
40	13911	Etat et établissements nationaux	45,00	45,00	45,00
40	13912	Régions	3 688,00	3 688,00	3 688,00
40	13913	Départements	1 952,00	1 952,00	1 952,00
40	13917	Budget communautaire et Fonds structurels	1 450,00	1 450,00	1 450,00
		TOTAL CHAPITRE 040	7 135,00	7 135,00	7 135,00
	то	TAL DEPENSES INVESTISSEMENT	22 252,55	12 732,40	24 582,95

RECE	RECETTES INVESTISSEMENT						
21	21	Virement de la section d'exploitation	11 603,55	0,00	12 410,22		
		TOTAL CHAPITRE 21	11 603,55	0,00	12 410,22		
40	Art = 28135	Installations générales, agencements, aménagements	8 929,00	8 929,00	8 929,00		
40	Art = 28154	Matériel industriel	1 720,00	1 720,00	1 720,00		

		TOTAL CHAPITRE 40	10 649,00	10 649,00	10 649,00
10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	1 523,73
		TOTAL CHAPITRE 10	0,00	0,00	1 523,73
	тс	OTAL RECETTES INVESTISSEMENT	22 252,55	10 649,00	24 582,95

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

→ APPROUVE le budget primitif 2023 du SPIC CHAUFFERIE BOIS

# OBJET : Approbation du Compte de Gestion du comptable de la Trésorerie Municipale de Barbezieux pour l'exercice 2022 de la commune de SAINT-BONNET

Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

En application des dispositions des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le Compte de Gestion du comptable qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

Le vote de l'arrêté des Comptes de Gestion du comptable public doit intervenir préalablement au vote du Compte Administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Le Compte de Gestion de l'exercice 2022 de la commune de SAINT-BONNET dressé par le comptable de la Trésorerie Municipale de Barbezieux dont les états II-1 et II-2 sont joints à la délibération.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

En application des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Locales relatifs à la présentation du compte de gestion,

Vu le budget primitif 2022,

Vu le Compte de Gestion du budget de la commune de SAINT-BONNET dressé par Monsieur PEZÉ François, comptable de la Trésorerie Municipale de Barbezieux,

Après s'être assuré que Monsieur PEZÉ François, comptable de la Trésorerie Municipale de Barbezieux a repris dans ses écritures les résultats reportés; le montant de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés.

Considérant que les comptes établis pour l'exercice 2022 par le comptable de la Trésorerie Principale de Barbezieux n'appellent qu'aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE à l'unanimité :

- D'ARRÊTER ledit compte de Gestion du comptable pour l'exercice 2022
- D'AUTORISER Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

# OBJET: Compte Administratif 2022 de la commune de SAINT-BONNET

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Marie-Claire PÉRÈS, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame POURTAU Sandrine, Maire de Saint-Bonnet, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatifs de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : commune de SAINT-BONNET**

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2022	11 277,70 €	190 714,06 €	201 991,76 €
Recettes 2022	29 979,87 €	233 558,54 €	263 538,41 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	18 702,17 €	42 844,48 €	61 546,65 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	- 28 051,31 €	136 272,80 €	108 221,49 €
RESULTAT DE CLOTURE 2022	- 9 349,14 €	179 117,28 €	169 768,14 €
RAR	- €	- €	£
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2022	- 9 349,14 €	179 117,28 €	169 768,14 €

- 2° Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4° Vote 8 **POUR** et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Madame le maire ne prend pas part au vote

### OBJET: Affectation du résultat d'exploitation de la commune de SAINT-BONNET 2022

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice

2022

F Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

2022

© Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SECT.FONCT.	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES À RÉALISER 2022	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES À PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTA TION DE RÉSULTAT
		COMPTE 1068		Dépenses		
Investissement	- 28 051.31 €		+ 18 702.17 €	0,00 € 0,00 €	0,00 €	-9 349.14 €
Fonctionnement	+ 164 324.11 €	- 28 051.31 €	+ 42 844.48 €	Recettes		+ 179 117.28 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

## Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU	31 Décembre 2021	+ 179 117.28 €
Affectation obligatoire:		0.240.14.6
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le	virement prevu au BP (c/1068)	9 349.14 €
Solde disponible affecté comme suit :		Standard and a facility and delights also fast the standard Mr. 1995; the Standard Advantage of advances and Ass.
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (l	ligne 002)	169 768.14 €
Total affecté au c/1068 :		9 349.14 €
Total compte 001 déficit investissement :		-9 349.41 €
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU	31 décembre 2022	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		

# **OBJET: Subventions accordées pour 2023**

Suite à la réception des différents dossiers de demandes de subventions, Madame le maire propose au conseil municipal l'attribution de subventions aux associations proposées ci-dessous. Il y a lieu de délibérer pour fixer le montant des subventions attribuées à ces associations pour l'année 2023, selon le détail suivant :

-	ADMR de Barbezieux :	0.00 €
-	Amicale des donneurs de sang de Barbezieux :	0.00 €
-	Maison familiale de Chevanceaux :5	0.00 €
-	Asso. des parents d'élèves RPI :	0.00 €
-	Club l'Age d'or:	0.00 €
_	Comice Agricole:	9.00 €
-	Comité de fêtes de Saint-Bonnet :	0.00 €
-	Union des anciens combattants :	0.00 €
-	Fondation du patrimoine :5	5.00 €
-	Banque alimentaire :	0.00 €
-	Ligue contre le cancer :5	0.00 e
-	Mémoire fruitière de la Charente :	0.00 €
-	Société de chasse de Saint-Bonnet :	0.00 €
-	TED16:10	0.00 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, sauf pour la fondation du patrimoine : 1 Abstention.

- → ATTRIBUE les subventions aux associations selon le détail ci-dessus
- → DIRE que les crédits sont inscrits au chapitre 065 du budget principal

# OBJET: Vote du Budget Primitif 2023 - COMMUNE

Madame le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 de la COMMUNE qui s'équilibre ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	365 676.48 €	365 676.48 €
Section d'investissement	178 478.30 €	178 478.30 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

→ APPROUVE le budget primitif 2023 de la COMMUNE

Chapitre	Article	Libellé Article	Détail	Budget Total 2022	Réalisations 2022	Budget 2023
DEPENSE	S FONCTIO	NNEMENT				
11	6011	Matières premières et fournitures autres que terra		0,00	0,00	
11	605	Achats de matériel, équipements et travaux		0,00	0,00	
11	60611	Eau et assainissement		1 300,00	1 340,50	1 400,00
11	60612	Energie - Electricité		15 000,00	11 333,80	17 000,00
11	60621	Combustibles		0,00	0,00	
11	60622	Carburants		700,00	589,96	1 000,00
11	60623	Alimentation		100,00	126,67	200,00
11	60624	Produits de traitement		0,00	0,00	
11	60628	Autres fournitures non stockées		0,00	0,00	
11	60631	Fournitures d'entretien		200,00	139,50	200,00
11	60632	Fournitures de petit équipement	Tél fixe, escabeau, pdt ménager	700,00	593,58	700,00
11	60633	Fournitures de voirie		0,00	0,00	
11	60636	Habillement et vêtements de travail		200,00	292,51	300,00
11	6064	Fournitures administratives		1 000,00	662,07	1 000,0
11	6068	Autres matières et fournitures		3 000,00	2 925,92	3 000,00
11	611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00	ŕ
11	61228	Autres		0,00	0,00	
11	61358	Autres	Loc mat technique + copieur	3 000,00	3 217,03	3 500,00
11	61521	Terrains	250 mai toomingan + coproat	1 000,00	0,00	0,00
11	615221	Bâtiments publics		1 000,00	0,00	1 000,00
11	615228	Autres bâtiments		1 000,00	0,00	1 000,00
11	615231	Voiries	Fauchage, calacaire	11 000,00	5 537,37	11 000,00
II	615232	Réseaux	Taucingo, calabare	0,00	0,00	11 000,00
11	61524	Bois et forêts	Elagage bourg+ cyprès	3 500,00	4 704,00	5 000,00
11	61551	Matériel roulant	Liagage bourg : oypres	0,00	0,00	3 000,00
11	61558	Autres biens mobiliers		1 000,00	0,00	
11	6156	Maintenance	copieur, tracteur, cloche égmise	2 000,00	2 598,34	3 000,00
11	6161	Multirisques	assurance commune	2 000,00	2 095,63	2 636,00
	6168	· ·	mission collaborateur+ tracteur	282,82	371,74	304,00
11	6182	Autres  Documentation générale et technique	vie communale journale des maires	700,00		730,00
11			vie communate journate des maires	0,00	0,00	730,00
11	6184	Versements à des organismes de formation		<del>'</del>	0,00	<del>                                     </del>
11	6188	Autres frais divers		0,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
11	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		0,00	0,00	
11	62268	Autres honoraires, conseils		0,00	0,00	1,000,00
11	6227	Frais d'actes et de contentieux		1 000,00	0,00	1 000,00
11	6228	Divers		0,00	840,00	2 000 00
11	6232	Fêtes et cérémonies		1 500,00	835,31	2 000,00
11	62367	catalogues et imprimés et publications		0,00	0,00	
11	6238	Divers		0,00	0,00	
11	6261	Frais d'affranchissement	enveloppes pré-timbrés logo+ timbres	1 000,00	942,33	500,00
11	6262	Frais de télécommunications		1 200,00	893,86	1 100,00
11	627	Services bancaires et assimilés		0,00	0,00	
11	6281	Concours divers (cotisations)		0,00	0,00	
11	6284	Redevances pour services rendus	calitom redevance OM	0,00	301,04	301,00
11	62876	A un GFP de rattachement	Frais dossier voirie	0,00	<del></del>	500,00
11	62878	A ddes tiers		300,00	80,37	0,00
11	6288	Autres	Transport +socles beton calitom	1 700,00	555,00	1 000,00
11	63512	Taxes foncières		1 200,00	1 147,00	1 200,00
11	63513	Autres impôts locaux	TH ruine	50,00	35,00	50,00

12					56 728,45	43 275,95	60 621,00
12	12	6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	ménage mairie	2 000,00	1 436,50	2 000,0
12	12	6218	Autre personnel extérieur	remplacement	500,00	0,00	500,0
12	12	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	urssaf	40,00	30,57	40,00
12	12	6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	CDG16	450,00	343,55	450,00
12	12	641110	Personnel titulaire		33 700,00	31 530,28	36 000,00
12	12	641310	Personnel non titulaire	CDD Stéphanie	2 000,00	2 738,97	0,00
12	12	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		6 200,00	5 210,08	6 500,00
12	12	6453	Cotisations aux caisses de retraites		9 000,00	8 792,15	9 500,00
12	12	6455	Cotisations pour assurance du personnel	cigac	2 900,00	3 267,46	3 584,00
12	12	6456	Versement au F.N.C. du supplément familial		400,00	339,00	400,00
12	12	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		0,00	0,00	
TOTAL CHAPITRE 012 57 890,00 54 349,56 5 14 701249 Reverst redevance pollute origine domest 0,00 0,00 14 739211 Attribution de compensation cdc4b 64 000,00 63 252,29 6 14 7392221 Fonds péréquation ress. com. et intercom. 0,00 177,00  TOTAL CHAPITRE 014 64 000,00 63 429,29 6 22 22 Dépenses imprévues 1,556,32 0,00 23 23 Virement à la section d'investissement 104 000,00 0,00 13  TOTAL CHAPITRE 023 104 000,00 0,00 13  **TOTAL CHAPITRE 023 104 000,00 0,00 13 65 65311 Indemnités de fonction 21 800,00 20 800,50 2 66 65312 Frais de mission et de déplacement déplacement wiesviller 0,00 1029,70 105,0	12	6474	Versement aux autres oeuvres sociales	cnass	600,00		650,00
14         701249         Reverst redevance polluto origine domest         0,00         0,00         0,00           14         739211         Attribution de compensation         cdc4b         64 000,00         63 252,29         6           14         7392221         Fonds péréquation ress. com. et intercom.         0,00         177,00         177,00           TOTAL CHAPITRE 014         64 000,00         63 429,29         6           TOTAL CHAPITRE 022         1556,32         0,00         2           TOTAL CHAPITRE 022         1556,32         0,00         13           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         13           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         10           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         10           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         10           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         1029,70           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         1029,70           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0         0,00         1000         1000         1000         1000	12	6475	Médecine du travail, pharmacie		100,00	<del>                                       </del>	50,00
14         701249         Reverst redevance polluto origine domest         0,00         0,00         0,00           14         739211         Attribution de compensation         cdc4b         64 000,00         63 252,29         6           14         7392221         Fonds péréquation ress. com. et intercom.         0,00         177,00         177,00           TOTAL CHAPITRE 014         64 000,00         63 429,29         6           TOTAL CHAPITRE 022         1556,32         0,00         2           TOTAL CHAPITRE 022         1556,32         0,00         13           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         13           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         10           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         10           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         10           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         1029,70           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         1029,70           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0         0,00         1000         1000         1000         1000			TOTAL CHAPITRE 012		57 890.00	54 349 56	59 674,00
14         739211         Attribution de compensation         cdc4b         64 000,00         63 252,29         6           14         7392221         Fonds péréquation ress. com. et intercom.         0,00         177,00           TOTAL CHAPITRE 014         64 000,00         63 429,29         6           22         Dépenses imprévues         1 556,32         0,00           TOTAL CHAPITRE 022         1 556,32         0,00           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         13           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         10         13           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         0,00         13           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         0,00         13           TOTAL CHAPITRE 023         104 000,00         0,00         0,00         129,70         100         1029,70         100         1029,70         100         1029,70         100         1029,70         1029,70         1029,70         100         1029,70         1029,70         100         1029,70         100         1029,70         100         1029,70         100         100         100 <t< td=""><td>14</td><td>701249</td><td></td><td></td><td><u> </u></td><td>1</td><td>0,00</td></t<>	14	701249			<u> </u>	1	0,00
14         7392221         Fonds péréquation ress. com. et intercom.         0,00         177,00           TOTAL CHAPITRE 014         64 000,00         63 429,29         6           22         22         Dépenses imprévues         1,556,32         0,00           TOTAL CHAPITRE 022         1,556,32         0,00         0           23         23         Virement à la section d'investissement         104 000,00         0,00         10           65         65311         Indemnités de fonction         21 800,00         20 800,50         2           65         65312         Frais de mission et de déplacement         déplacement wiesviller         0,00         1029,70           65         65313         Cotisations de retraite         1000,00         873,23         6           65         65314         Cotisations de sécurité sociale - part patronale         0,00         0,00         0,00           65         65315         Formation         0,00         0,00         0,00         0,00           65         65351         Cotistifonds compens, ch. territoriales         0,00         0,00         0,00         0,00           65         65568         Autres contributions         ATD16 SILFA SDEG16         4000,00 <td>14</td> <td>739211</td> <td>Attribution de compensation</td> <td>cdc4b</td> <td><del></del></td> <td></td> <td>64 000,00</td>	14	739211	Attribution de compensation	cdc4b	<del></del>		64 000,00
TOTAL CHAPITRE 014   64 000,00   63 429,29   62	14	7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom.				0,00
22         Dépenses imprévues         1 556,32         0,00           TOTAL CHAPITRE 022         1 556,32         0,00           23         23         Virement à la section d'investissement         104 000,00         0,00         13           65         65311         Indemnités de fonction         21 800,00         20 800,50         2           65         65312         Frais de mission et de déplacement         déplacement wiesviller         0,00         1029,70           65         65313         Cotisations de retraite         1 000,00         873,23         6           65         65314         Cotisations de sécurité sociale - part patronale         0,00         0,00         0,00           65         65315         Formation         0,00         0,00         0,00         0           65         65535         Service d'incendie         0,00         0,00         0         0           65         65561         Contrib fonds compens. ch. territoriales         0,00         0,00         0         0           65         65568         Autres contributions         ATD16 SILFA SDEG16         4 000,00         4213,68         0         0         0         0         0         0         0         0			en agrande para españa a dependar en englas das deglas das desarras despendas anterior de la como de la como d		110-124500-000-000	u.1971 N149-53 75-40 (1970) 940 (1	64 000,00
TOTAL CHAPITRE 022   1556,32   0,00   23   23   Virement à la section d'investissement   104 000,00   0,00   13   13   104 000,00   0,00   13   13   104 000,00   100,000   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,000   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,000   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,000   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,000   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,000   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,000   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,00   100,000   100,00   10	22	22			1		0,00
23         Virement à la section d'investissement         104 000,00         0,00         13           TOTAL CHAPTIRE 023         104 000,00         0,00         13           65         65311         Indemnités de fonction         21 800,00         20 800,50         2           65         65312         Frais de mission et de déplacement         déplacement wiesviller         0,00         1029,70           65         65313         Cotisations de retraite         1 000,00         873,23         6           65         65314         Cotisations de sécurité sociale - part patronale         0,00         0,00         0,00           65         65315         Formation         0,00         0,00         0,00           65         65531         Service d'incendie         0,00         0,00         0,00           65         65561         Contrib fonds compens. ch. territoriales         0,00         0,00         0,00           65			TOTAL CHAPITRE 022		1.556.32	70.8101000000000	0,00
TOTAL CHAPITRE 023   104 000,00   0,00   13	23	23			1		130 296,48
65         65311         Indemnités de fonction         21 800,00         20 800,50         2           65         65312         Frais de mission et de déplacement         déplacement wiesviller         0,00         1 029,70           65         65313         Cotisations de retraite         1 000,00         873,23           65         65314         Cotisations de sécurité sociale - part patronale         0,00         0,00           65         65315         Formation         0,00         0,00           65         65315         Formation         0,00         0,00           65         6533         Service d'incendie         0,00         0,00           65         6553         Service d'incendie         0,00         0,00           65         65561         Contrib fonds compens. ch. territoriales         0,00         0,00           65         65568         Autres contributions         ATD16 SILFA SDEG16         4 000,00         4 213,68           65         657351         GFP de rattachement         0,00         0,00         20           65         6573641         aux budgets annexes et aux régies dotées         15 000,00         20         20           65         65888         Autres         S	1945 - 1945 1945 - 1945 1945 - 1945		TOTAL CHAPITRE 023		104 000 00	0.00	130 296,48
65         65312         Frais de mission et de déplacement         déplacement wiesviller         0,00         1 029,70           65         65313         Cotisations de retraite         1 000,00         873,23         65           65         65314         Cotisations de sécurité sociale - part patronale         0,00         0,00         0,00           65         65315         Formation         0,00         0,00         0,00           65         6553         Service d'incendie         0,00         0,00         0,00           65         65561         Contrib fonds compens. ch. territoriales         0,00         0,00         0,00           65         65568         Autres contributions         ATD16 SILFA SDEG16         4 000,00         4 213,68           65         657351         GFP de rattachement         0,00         0,00         0,00           65         6573641         aux budgets annexes et aux régies dotées         15 000,00         0,00         2           65         65748         Autres personnes de droit privé         Subeventions asso         3 000,00         2 412,00           65         658887         Autres charges exceptionnelles         0,00         200,00           65         658887         Autres	65	65311	***************************************				22 000,00
65       65313       Cotisations de retraite       1 000,00       873,23         65       65314       Cotisations de sécurité sociale - part patronale       0,00       0,00         65       65315       Formation       0,00       0,00         65       6553       Service d'incendie       0,00       0,00         65       65561       Contrib fonds compens. ch. territoriales       0,00       0,00         65       65568       Autres contributions       ATD16 SILFA SDEG16       4 000,00       4 213,68         65       657351       GFP de rattachement       0,00       0,00       0,00         65       6573641       aux budgets annexes et aux régies dotées       15 000,00       0,00       2         65       65748       Autres personnes de droit privé       Subeventions asso       3 000,00       2 412,00         65       65888       Autres       0,00       0,00       0         65       658887       Autres charges exceptionnelles       0,00       0,00         65       658887       Autres charges exceptionnelles       0,00       29 529,11       5         66       66111       Intérêts réglés à l'échéance       logement communal fin 2023       130,15       130,15	65	65312	Frais de mission et de déplacement	déplacement wiesviller			0,00
65         65314         Cotisations de sécurité sociale - part patronale         0,00         0,00         0,00           65         65315         Formation         0,00         0,00         0,00           65         6553         Service d'incendie         0,00         0,00         0,00           65         65561         Contrib fonds compens. ch. territoriales         0,00         0,00         0,00           65         65568         Autres contributions         ATD16 SILFA SDEG16         4 000,00         4 213,68           65         657351         GFP de rattachement         0,00         0,00         0,00           65         6573641         aux budgets annexes et aux régies dotées         15 000,00         0,00         20           65         65748         Autres personnes de droit privé         Subeventions asso         3 000,00         2 412,00           65         65888         Autres         0,00         0,00           65         658884         Autres subventions exceptionnelles         0,00         200,00           65         658887         Autres charges exceptionnelles         0,00         29 529,11         5           66         66111         Intérêts réglés à l'échéance         logement communal fin 2	65	65313	Cotisations de retraite				1 000,00
65         65315         Formation         0,00         0,00         0,00           65         6553         Service d'incendie         0,00         0,00         0,00           65         65561         Contrib fonds compens. ch. territoriales         0,00         0,00         0,00           65         65568         Autres contributions         ATD16 SILFA SDEG16         4 000,00         4 213,68           65         657351         GFP de rattachement         0,00         0,00         0,00           65         6573641         aux budgets annexes et aux régies dotées         15 000,00         0,00         20           65         65748         Autres personnes de droit privé         Subeventions asso         3 000,00         2 412,00           65         65888         Autres         0,00         0,00           65         658884         Autres subventions exceptionnelles         0,00         200,00           65         658887         Autres charges exceptionnelles         0,00         29 529,11         5           66         66111         Intérêts réglés à l'échéance         logement communal fin 2023         130,15         130,15	65	65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale				
65       6553       Service d'incendie       0,00       0,00         65       65561       Contrib fonds compens. ch. territoriales       0,00       0,00         65       65568       Autres contributions       ATD16 SILFA SDEG16       4 000,00       4 213,68         65       657351       GFP de rattachement       0,00       0,00         65       6573641       aux budgets annexes et aux régies dotées       15 000,00       0,00         65       65748       Autres personnes de droit privé       Subeventions asso       3 000,00       2 412,00         65       65888       Autres       0,00       0,00         65       658884       Autres subventions exceptionnelles       0,00       200,00         65       658887       Autres charges exceptionnelles       0,00       0,00         TOTAL CHAPITRE 065       44 800,00       29 529,11       5         66       66111       Intérêts réglés à l'échéance       logement communal fin 2023       130,15       130,15	65	65315	Formation		· ·		
65       65561       Contrib fonds compens. ch. territoriales       0,00       0,00       0,00       0,00       0,00       0,00       4 213,68       65       65568       Autres contributions       ATD16 SILFA SDEG16       4 000,00       4 213,68       65       657351       GFP de rattachement       0,00       0,00       0,00       0 <td>65</td> <td>6553</td> <td>Service d'incendie</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	65	6553	Service d'incendie				
65         65568         Autres contributions         ATD16 SILFA SDEG16         4 000,00         4 213,68           65         657351         GFP de rattachement         0,00         0,00         0,00           65         6573641         aux budgets annexes et aux régies dotées         15 000,00         0,00         20           65         65748         Autres personnes de droit privé         Subeventions asso         3 000,00         2 412,00         0           65         65888         Autres         0,00         0,00         0,00         0           65         658884         Autres subventions exceptionnelles         0,00         200,00         0           65         658887         Autres charges exceptionnelles         0,00         0,00         0           66         66111         Intérêts réglés à l'échéance         logement communal fin 2023         130,15         130,15	65	65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales				
65       657351       GFP de rattachement       0,00       0,00       0,00       0,00       0	65	65568	Autres contributions	ATDI6 SILFA SDEGI6	<u> </u>	·	5 000,00
65       6573641       aux budgets annexes et aux régies dotées       15 000,00       0,00       24         65       65748       Autres personnes de droit privé       Subeventions asso       3 000,00       2 412,00         65       65888       Autres       0,00       0,00         65       658884       Autres subventions exceptionnelles       0,00       200,00         65       658887       Autres charges exceptionnelles       0,00       0,00         TOTAL CHAPITRE 065       44 800,00       29 529,11       5         66       66111       Intérêts réglés à l'échéance       logement communal fin 2023       130,15       130,15	65	657351	GFP de rattachement	- And Addition			2 332,00
65         65748         Autres personnes de droit privé         Subeventions asso         3 000,00         2 412,00            65         65888         Autres         0,00         0,00	65	6573641	aux budgets annexes et aux régies dotées		-		20 000,00
65         65888         Autres         0,00         0,00           65         65884         Autres subventions exceptionnelles         0,00         200,00           65         658887         Autres charges exceptionnelles         0,00         0,00           TOTAL CHAPITRE 065         44 800,00         29 529,11         5           66         66111         Intérêts réglés à l'échéance         logement communal fin 2023         130,15         130,15	65	65748	<del></del>	Subeventions asso			3 000,00
65         65884         Autres subventions exceptionnelles         0,00         200,00           65         658887         Autres charges exceptionnelles         0,00         0,00           TOTAL CHAPITRE 065         44 800,00         29 529,11         5           66         66111         Intérêts réglés à l'échéance         logement communal fin 2023         130,15         130,15		<del></del>					_ 000,00
65         65887         Autres charges exceptionnelles         0,00         0,00           TOTAL CHAPITRE 065         44 800,00         29 529,11         5           66         66111         Intérêts réglés à l'échéance         logement communal fin 2023         130,15         130,15		658884	Autres subventions exceptionnelles				*****
TOTAL CHAPITRE 065         44 800,00         29 529,11         5           66         66111         Intérêts réglés à l'échéance         logement communal fin 2023         130,15         130,15	65	658887		No. 1			
66 66111 Intérêts réglés à l'échéance logement communal fin 2023 130,15 130,15			en promoting graphy and the state of the engineer of the contract of the contr			the second transfer	51 000,00
	66	66111		logement communal fin 2023		***************************************	85,00
TOTAL CHAPITRE 066 130,15 130,15					. Lid Çil Hasdiyinabiləti	7.00.05.00.00.00.000.00	85,00
TOTAL FONCTIONNEMENT 329 104,92 190 714,06 365		TOTAL FONCTIONNEMENT				190 714,06	365 676,48

Chapitre	Article	Libellé Article	Détail	Budget Total 2022	Réalisations 2022	Budget 2023
RECETT	ES FONCTION	ONNEMENT	WARRAGE WARRANT PROPERTY.			
2	2	Résultat de fonctionnement reporté		136 272,80	0,00	169 768,14
		TOTAL CHAPITRE 02		136 272,80	0,00	169 768,14
13	6011	Matières premières et fournitures autres que terrains		0,00	0,00	0,00
13	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	*****	0,00	0,00	0,00
13	6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	remb prime inflation	0,00	200,00	0,00
\$5. 11. 13.	4,75,753	TOTAL CHAPITRE 13	and the second s	0,00	200,00	0,00
42	752	Revenus des immeubles		0,00	10,50	0,00
\$	State 1	TOTAL CHAPITRE 42		0,00	10,50	0,00
70	7011	Ventes d'eau		0,00	0,00	
70	7023	Menus produits forestiers		0,00	0,00	
70	7028	Autres produits		0,00	0,00	
70	70311	Concession dans les cimetières (produit net)		0,00	75,00	
70	70323	Redevance d'occupation du domaine public		0,00	0,00	
70	7066	Redevances et droits des services à caractère soci	***************************************	0,00	0,00	
70	7067	Redev. services périscolaires et enseign		0,00	0,00	
70	706888	Autres prestations de services	charges locations	3 000,00	4 265,88	4 000,00
70	7078	Autres marchandises		0,00	0,00	
70	70845	aux communes membres du GFP		0,00	0,00	
70	70845	au GFP de rattachement	mise à dispo benoit	1 000,00	450,45	1 000,00
	70040				5 5 5 6 7 6 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7	
721	72111	TOTAL CHAPITRE 70  Taxes fonçières et habitation	<u> </u>	4 000,00 78 000,00	4 791,33 83 050,00	<b>5 000,00</b> 80 000,00
731	73111					
73	7318	autres impôts locaux		0,00	131,00	0,00
73	732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom.		0,00	3 582,00	0,00
73	73223	Fonds départ. DMTO pour com -5000 hab.		0,00	21 580,69	0,00
73	73224	fond départemental		0,00	0,00	0,00
731	73132	taxe sur les pylones		30 000,00	32 028,00	30 000,00
	<u> </u>	TOTAL CHAPITRE 73		108 000,00	140 371,69	110 000,00
74	74111	Dotation forfaitaire		48 000,00	48 218,00	48 000,00
74	741121	Dotation de solidarité rurale		13 500,00	14 377,00	13 500,00
74	741127	Dotation nationale de péréquation		0,00	0,00	0,00
74	742	Dotations aux élus locaux		4 500,00	4 547,00	4 500,00
74	744	FCTVA		783,06	783,06	908,34
74	74718	Autres	élections	0,00	395,72	0,00
74	74751	GFP de rattachement		0,00	0,00	0,00
74	74788	Autres		0,00	0,00	0,00
74	748311	Compensation des pertes de bases d'imposition à la		0,00	0,00	0,00
74	748312	D.C.R.T.P.		0,00	0,00	0,00
74	748312	Dotation compensation de la TP		0,00	0,00	0,00
74	748313	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)		0,00	1 202,30	0,00
·	74833	Etat-Compensation CET (CVAE et CFE)  Etat-Compens.exonération taxes foncières		4 000,00	4 062,00	4 000,00
74	<del></del>	Etat-Compens.exoneration taxes foncieres  Etat-Compens.exoneration taxe habitation		0,00	0,00	0,00
74	74834	-				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
74	74836	Attrib. fonds départemental de la TP		0,00	0,00	0,00
74	7484	Dotation de recensement		0,00	0,00	0,00
74	7485	Dotation pour les titres sécurisés	A solves a solves and a solves	0,00	0,00	0,00
74	74888	Autres		0,00	0,00	0,00
12.4		TOTAL CHAPITRE 74	I	70 783,06	T	70 908,34
75	752	Revenus des immeubles	loyer + SDF	9 000,00	<del>                                     </del>	10 000,00
75	75888	Autres		0,00	88,92	0,00
75	758888	Produits exceptionnels divers	remb sinistres	1 049,06	2 003,73	0,00

		TOTAL CHAPITRE 75		10 049,06	14 599,45	10 000,00
77	773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		0,00	0,49	
		TOTAL CHAPITRE 77		0,00	0,49	0,00
		TOTAL RECETTES FONCTIONNEN	IENT	329 104,92	233 558,54	365 676,48

Chapitre	Article	Libellé Article	Détail	Budget Total 2022	Réalisations 2022	Budget 2023
DEPENSE	S INVESTIS	SSEMENT			! 	
I	1	Solde d'exécution de la section d'investissement r		28 051,31	0,00	9 349,14
		TOTAL CHAPITRE 001		28 051,31	0,00	9 349,1
20	20	Dépenses imprévues		1 132,81	0,00	
		TOTAL CHAPITRE 020		1 132,81	0,00	0,0
41	2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00	***************************************
		TOTAL CHAPITRE 041		0.00	0,00	0,0
16	1641	Emprunts en euros	logement fin 2023	3 795,75	3 795,75	3 860,2
5	165	Dépôts et cautionnements reçus		1 200,00	0,00	1 200,0
. Ist fligh		TOTAL CHAPITRE 016		4 995,75	3 795,75	5 060,2
20	2031	Frais d'études		0,00	0,00	0,0
20	2051	Concessions et droits similaires	Logiciel JVS	2 307,40	2 307,40	0,0
		TOTAL CHAPITRE 016		2 307,40	2 307,40	0,0
21	2112	Terrains de voirie		2 000,00	0,00	2 000,0
21	2115	Terrains bâtis		0,00	0,00	,
21	2116	Cimetières		0,00	0,00	
21	21311	Bâtiments administratifs		2 000,00	0,00	2 000,0
21	21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00	
21	21316	Equipements du cimetière		0,00	0,00	
21	21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00	
21	21318	Autres bâtiments publics	préau + rép chauff SDF salle assos	94 000,00	1 311,31	94 000,0
21	21321	Immeubles de rapport		2 000,00	0,00	2 000,0
21	21351	Bâtiments publics		0,00	0,00	0,0
21	2151	Réseaux de voirie	FDAC	7 000,00	3 274,32	30 000,0
21	2152	Installations de voirie	miroir la pile	0,00	195,96	0,0
1	215738	autre matériel et outillage de voirie		,		5 000,0
i	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défen	***************************************	0,00	132,96	0,0
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techni		0,00	0,00	0,0
21	2181	Installations générales, agencements et aménagemen		3 000,00	0,00	3 000,0
21	21838	Autre matériel informatique	ecran PC	2 000,00	260,00	2 000,0
21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		0,00	0,00	2 000,0
21	2188	Autres	balançoires réserve travaux	16 692,60	0,00	22 068,8
Michiel I.		TOTAL CHAPITRE 021		128 692,60	5 174,55	164 068,8
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00	0,0
23	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations co		0,00	0,00	0,0
		TOTAL CHAPITRE 023		0,00	0,00	0,0
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		165 179,87	11 277,70	178 478,30

21	21	Virement de la section de fonctionnement		104 000,00	0,00	130 296,48
		TOTAL CHAPITRE 21	น้ำแกกระบาง (ค.ศ.) ค.ศ.) ค.ศ. (ค.ศ.) ค.ศ.) (ค.ศ.) (ค.ศ.) ค.ศ.) ค.ศ. (ค.ศ.) ค.ศ.) (ค.ศ.) (ค.ศ.)	104 000,00	0,00	130 296,48
41	1322	Régions		0,00	0,00	
41	1323	Départements		0,00	0,00	
41	1328	Autres		0,00	0,00	
41	2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00	
41	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations co		0,00	0,00	
		TOTAL CHAPITRE 41		0,00	0,00	0,00
10	10222	FCTVA		1 928,56	1 928,56	1 129,68
10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		28 051,31	28 051,31	9 349,14
		TOTAL CHAPITRE 10		29 979,87	29 979,87	10 478,82
13	1323	Départements		0,00	0,00	6 503,00
13	1323	Départements		30 000,00	0,00	0,00
13	1345	Produits des amendes de radars automatiques		0,00	0,00	
13	13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	detr préau	0,00	0,00	30 000,00
13	1348	Autres	Subven FDAC			0,0
13	1383	Départements		0,00	0,00	
		TOTAL CHAPITRE 13		30 000,00	0,00	36 503,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus		1 200,00	0,00	1 200,00
		TOTAL CHAPITRE 16		1 200,00	0,00	1 200,00
		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	٦	165 179,87	29 979,87	178 478,30

## OBJET: Point sur les travaux de la ruine

Michel MONDY doit refaire le devis pour la charpente car les murs prennent l'eau. De plus des morceaux de pierre sont tombés dans le cours de l'école. Le devis que nous avons reçu comprend qu'une partie des réparations. Madame le Maire propose de refaire toute la toiture.

Le Conseil municipal statuera au prochain conseil.

# **OBJET: Compte rendu réunion RPI**

Madame le Maire a été convoquée à une réunion à la CDC4B avec l'Inspecteur académique concernant l'avenir du RPI.

Exposition des faits : Il va y avoir 2 suppressions de postes d'enseignants sur le RPI à la rentrée prochaine avec la fermeture de l'école de Saint-Hilaire. Le projet soumis sur le RPI Saint-Bonnet / Salles de Barbezieux n'est pas possible car il manquerait un poste d'enseignant.

L'éducation nationale propose 2 choix :

- Faire un RPI avec Barbezieux
- Faire un RPI regroupant avec le RPI de Challignac / Saint-Aulais et celui de Saint-Bonnet / Salles de Barbezieux.

A cette réunion, madame le Maire précise que le Maire de Barbezieux et la déléguée Maire de Saint-Hilaire n'étaient pas présents. Elle a ensuite eu confirmation que ces deux élus sont d'accord avec la fermeture de l'école de Saint-Hilaire.

Madame Bureau Angélique demande pourquoi ce n'est pas l'école de Challignac qui ferme car c'est l'école où il y a le moins d'effectifs.

Madame le Maire précise que la CDC4B a demandé aux maires concernés par le changement de RPI de bien vouloir signer une autorisation sur le nouveau RPI de Challignac / Saint-Aulais et le RPI Saint-Bonnet / Salles de Barbezieux

Le nouveau RPI, se composerait :

1 classe à Challignac : Petite et moyenne section

- 2 classes à Salles de Barbezieux Grande section et CP + CE1

- 1 classe à Saint-Bonnet CE2

- 2 classes à Saint-Aulais CM1 + CM2

Monsieur TUTARD, vice-président en charge du scolaire à la CDC, s'engage oralement que l'école de Saint-Bonnet ne fermera pas.

Monsieur CHABOT, Président de la CDC, a rappelé qu'il avait le pouvoir de fermer les écoles qu'il souhaitait sans avoir l'accord des maires.

« Il faut se battre pour la commune, l'école c'est la vie d'une commune »

La décision sera prise au prochain conseil communautaire.

# OBJET: Organisation du Tour des 4B le dimanche 12 mars 2023

Aucune personne disponible.

# **OBJET: Questions diverses**

Adeline GILBERT:

1- Compte-rendu de la réunion de préparation des jeux intercommunaux à la foire expo :

Il faudra 4 jeunes, 17 adultes dont 2 élus ainsi qu'une Miss. Les prochaines réunions auront lieux :

- 28/02 et 21/03 : comité de pilotage pour décider des jeux
- 15/05 : exposition des jeux
- 28/08: tirage au sort des jeux + remise des tee-shirts
- 2- Compte rendu de réunion du syndicat des eaux :
- 3- Point sur la convention d'entretien des bornes incendie : 62 communes sur 91 ont signé la convention
- 4- Point sur la consommation d'eau en 2022 : les sources sont au plus bas. De plus il y a une consommation d'eau de +10% en 2022 en raison de l'installation de nouvelles piscines. La Fontchaude fait partie des sources les plus fragiles.
- 5- Point sur le cimetière : notre agent communal a enlevé la partie du dépôt sauvage et a laissé le bac noir des poubelles. De ce fait le bac est entièrement rempli de tous déchets.
- 6- Point CALITOM: d'ici la fin 2023, il se pourrait qu'il y ait un passage par semaine pour les bacs jaunes et passage tous les 15 jours pour les bacs noirs.

Prochain CONSEIL MUNICIPAL: Jeudi 9 mars 2023

La séance est levée à 00h45

Signature du Maire

Signature du Secrétaire de séance